

Imprimer Envoyer par E-Mail Fermer

VAL-DE-RUZ

La commune unique est sur les rails



IDENTITÉ RÉGIONALE Le nom du district du Val-de-Ruz devrait aussi devenir au 1er janvier 2013 celui d'une grande commune unique issue de la fusion des villages actuels. (DAVID MARCHON)

de tenir le cap.

Légalement, lorsqu'un scénario définitif aura été adopté, les 16 exécutifs pourront retirer leur commune du processus d'ici fin janvier. Cette décision en petit comité serait définitive. Démocratiquement, toutefois, on veut croire que chaque Conseil communal, quel que soit l'avis dominant, laissera cette décision à son Conseil général, en juin. Et que ce législatif donnera le dernier mot à la population, le 27 novembre 2011. Si l'une ou l'autre commune dit non, les autres pourront décider de fusionner sans elles et revoter en février 2012.

La naissance de Val-de-Ruz au 1er janvier 2013 ne paraît donc pas utopique. Même si ce n'est peut-être qu'avec 12 ou 13 villages. De toute manière, une commune, ça n'est pas figé pour l'éternité dans le bronze. /AXB

Infos et forum: www.vaudruziens.ch

Imprimer Envoyer par E-Mail Fermer

Une nouvelle grande commune de Val-de-Ruz pourrait bien naître le 1er janvier 2013. Le chemin est encore long, mais la conférence débat de mercredi soir à Fontainemelon a montré que la fusion se dessine concrètement et s'humanise.

ÉCLAIRAGE ALEXANDRE BARDET

Il y a bien eu des demandes d'éclaircissements, des avis partagés sur le taux d'occupation du futur Conseil communal, quelques critiques quérulentes et sans réels arguments d'un réfractaire isolé de La Côtière. Mais les 350 participants à la présentation débat n'ont pas manifesté d'opposition fondamentale à la fusion des communes du Val-de-Ruz.

Lors de la soirée d'information publique de juin, les 16 communes apparaissaient encore comme des wagons à l'attente dans une gare de triage. Le convoi paraît désormais sur les rails. Avec des locomotives crédibles.

Ainsi sait-on que chaque village aura au moins un élu au Conseil général de Val-de-Ruz, nom peu original mais fédérateur, que l'administration regroupée conservera des guichets publics sur trois ou quatre sites du district.

Certes, il reste quelques «détails» délicats à régler d'ici janvier, comme le calcul d'un coefficient fiscal unique ou le choix d'armoiries. Certes, la voie sera encore tortueuse. D'ardents défenseurs de la souveraineté villageoise, qui en fait n'existe plus, mettront des bâtons dans les roues. Des réticences larvées, voire des jalousies, apparaîtront dans certains villages. D'autres sceptiques remettront en cause des points précis, critiques qui pourront aussi être constructives. Mais on imagine les comités de fusion et de pilotage capables